Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260615-2026_35-DE

Département des Côtes d'Armor

DÉLIB.2026-35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 1 juin 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Absents :

Votants :15

Date de la convocation :
Mardi 26 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi premier juin à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire.

Etaient présents : Marcel PICHOT, Olivier CARON, Noëlla GENISSEL, Emmanuel COLLET, Ludocie BINARD, Chantal DECLOITRE, Bénédicte GLOTIN, Mickaël PELLAN, Philippe LEVREL, Carmen COLLET, Karinne TREGOUET, Thierry JEANNEY, Vanessa VETIL, Sylvain BEDEL, Benoît LE MAO

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Emmanuel COLLET

Objet : Acquisition de chaises pour la salle des fêtes

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, depuis plusieurs années, les chaises de la salle des fêtes se dégradent progressivement. Il apparaît désormais nécessaire de procéder à leur renouvellement afin de garantir de bonnes conditions d'accueil du public ainsi que la sécurité des usagers.

La salle des fêtes dispose d'une capacité d'accueil de 260 personnes. Or, la commune ne possède actuellement que 106 chaises encore en état d'utilisation. De plus, plusieurs chaises présentent des signes importants de fragilité et sont susceptibles de se casser, ce qui représente un risque pour les administrés.

Afin d'équiper la salle de manière adaptée et sécurisée, plusieurs devis ont été sollicités pour l'acquisition de 200 chaises :

- **Manutan** : 46 € HT par chaise, soit un montant total de **9 361 € HT** ;
- **Pro Mob** :
  - Chaise coloris noir : 37,50 € HT l'unité, soit **7 943,50 € HT** ;
  - Chaise coloris gris : 37,50 € HT l'unité, soit **8 143,50 € HT** ;
- **Leader Équipement** : 35,36 € HT par chaise, soit un montant total de **7 072 € HT**.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260615-2026_35-DE

Ces devis ont été examinés lors de la commission bâtiment réunie le 21 mai 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- APPROUVE l'acquisition de 200 chaises de couleur grise destinées à la salle des fêtes ;
- RETIENT l'offre de la société **pro mob** pour un montant de **7 943.58 € HT** ;
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Emmanuel COLLET

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le

Le Maire,
Marcel PICHOT